Municipalité de Rivière-à-Pierre
MRC de Portneuf

Procès-verbal d'une séance ordinaire du conseil de cette municipalité tenue au centre communautaire le 9 juillet 2019 à 19h30 sous la présidence de madame Andrée St-Laurent, maire. En plus de madame le maire étaient présents madame la conseillère Danielle Ouellet et messieurs les conseillers Denis Bouchard, Jacquelin Goyette et Jason Gauvin-Landry.

Mme Mélanie Vézina, directrice générale et secrétaire-trésorière adjointe y assistait également.

Étaient absents : M. Patrick Delisle et M. Alain Lavoie, conseillers

1.1 Mot du maire

Madame le maire ouvre la séance et elle invite à un moment de réflexion.

2019-07-114 **Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par Mme Danielle Ouellet
Et résolu à l'unanimité des membres présents

Que l'ordre du jour soit adopté tel que déposé tout en le laissant ouvert.

Adoptée

2019-07-115 **Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire 11 juin 2019**

Chacun des membres ayant reçu une copie du dit procès-verbal dans les délais prévus, madame la directrice générale adjointe est dispensée d'en faire la lecture;

Il est proposé par M. Jason Gauvin-Landry
Et résolu à l'unanimité des membres présents

D'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 11 juin 2019 tel que déposé.

Adoptée

1.4 Rapport du maire, des services et des comités.

2019-07-116 **Autorisation du paiement des dépenses du mois de juin 2019**

Attendu que la liste des dépenses a été transmise à tous les membres du conseil;

Il est proposé par M. Denis Bouchard
Et résolu à l'unanimité des membres présents

D'approuver la liste des dépenses telle que déposée pour le mois de juin 2019. La directrice générale est autorisée à procéder au paiement des dépenses y figurant pour un total de 162 483,40 $.

Adoptée

2019-07-117 **Récipiendaire de la bourse étudiante annuelle d'une valeur de 500 $ pour l'année 2019**

Tenant compte que, par l'adoption de la résolution 2015-06-96, le conseil a signifié son intention de soutenir les étudiants de Rivière-à-Pierre dans l'obtention de leur diplôme d'études secondaires;

Tenant compte que le conseil consacrera une somme annuelle de 500 $ à cet effet;

Tenant compte qu'un tirage a été effectué à la fin de l'année scolaire 2019 parmi les finissants de la sixième année;

Tenant compte que le gagnant de ce tirage se verra remettre la somme de 500 $ lors de la complétion de son diplôme d'études secondaires et sur présentation de ce diplôme;

Il est proposé par M. Jacquelin Goyette
Et résolu à l'unanimité des membres présents

De déclarer que le récipiendaire pour l'année 2019 est Alexis Langlois;

Et de prendre note de la résolution CC06/15-06 de la Commission Scolaire de Portneuf qui appuie la résolution de la Municipalité de Rivière-à-Pierre en souscrivant un montant de 500 $ annuellement aux mêmes fins, étant entendu que les modalités seront établies ultérieurement par les représentants de la municipalité et de la commission scolaire.

Adoptée

2019-07-118 **Achat de tapis de shuffleboard et tapis de pétanque**

Il est proposé par Mme Danielle Ouellet
Et résolu à l'unanimité des membres présents

De faire l'achat du matériel suivant chez Fontaine Shuffleboard Inc., tel que décrit sur leur soumission en date 5/06/2019, au coût de 9 821,90 $ taxes en sus :

- 4 tapis de shuffleboard réversible;
- 2 tapis pétanque atout;

Il est à noter que cette dépense sera payée à même la subvention de 18 000 $ octroyée à la municipalité dans le cadre du Programme Nouveaux Horizons pour les aînés 2018-2019 en partenariat avec le Club FADOQ du Bel Âge de Rivière-à-Pierre.

Adoptée

2. Sécurité publique

3. Transport routier et hygiène du milieu

2019-07-119 **Validation du débitmètre**

Il est proposé par M. Denis Bouchard
Et résolu à l'unanimité des membres présents

De mandater la firme Les Compteurs Lecomte Ltée pour la vérification de précision conforme aux exigences du MAMOT, complète avec certificats. Ce mandat sera réalisé au coût de 1 130,00 $, taxes en sus, tel que détaillé sur leur soumission. Cette dépense sera payée à même le budget.

Adoptée

2019-07-120 **Acquisition d'un terrain pour le prolongement de la rue de l'Église Ouest**

Attendu qu'il y a lieu de prolonger la rue de l'Église Ouest;

Attendu qu'il y a lieu de faire l'acquisition d'un terrain afin de faire une virée;

Il est proposé par M. Jason Gauvin-Landry
Et résolu à l'unanimité des membres présents

D'acquérir une parcelle de terrain du lot 5 221 892 appartenant à M. Serge Borgia au coût de 5 000 $ et d'autoriser Mme Andrée St-Laurent et Mme Pascale Bonin, directrice générale, à signer tous les documents afférents à cette acquisition dont, entre autres, une promesse de vente de l'immeuble et un acte notarié. Cette somme sera prise à même le budget en immobilisations 2019.

Adoptée

2019-07-121 **Mandat pour des services d'ingénierie pour *le remplacement des ponceaux de l'avenue du Centenaire et de la rue du Lac-Vert***

Considérant que des soumissions sur invitations ont été demandées à trois firmes pour des services professionnels en ingénierie pour le remplacement des ponceaux de l'avenue du Centenaire et de la rue du Lac-Vert;

Il est proposé par M. Denis Bouchard
Et résolu à l'unanimité des membres présents

Que la Municipalité de Rivière-à-Pierre retienne la soumission de la firme Englobe pour les services professionnels en ingénierie pour le remplacement des ponceaux de l'avenue du Centenaire et de la rue du Lac-Vert, le tout conformément à sa soumission et en considération du prix de 24 900,00 $ plus les taxes applicables. Cette dépense sera payée à même le budget en immobilisations.

Le document d'appel d'offres, la soumission et la présente résolution tiennent lieu de contrat.

Adoptée

2019-07-122 **Contrat de pose de revêtement bitumineux sur divers segments municipaux**

Attendu que 3 soumissionnaires ont été invités à soumissionner;

Attendu que le soumissionnaire le plus bas conforme est Asphalte St-Ubalde Inc.;

Il est proposé par M. Jacquelin Goyette
Et résolu à l'unanimité des membres présents

D'accorder à Asphalte Saint-Ubalde Inc. le contrat de pose de revêtement bitumineux sur divers segments municipaux au coût approximatif de 33 900 $, taxes en sus. Les sommes nécessaires pour payer cette dépense seront prises à même le Fonds Réfection et entretien de certaines voies publiques.

Adoptée

2019-07-123 **Contrat pour le rechargement d'un segment de l'avenue Delisle**

Attendu que 2 soumissionnaires ont été invités à soumissionner;

Attendu que le soumissionnaire le plus bas conforme est Transport Alain Carrier;

Il est proposé par M. Denis Bouchard
Et résolu à l'unanimité des membres présents

D'accorder à Transport Alain Carrier Inc. le contrat pour le rechargement d'un segment de l'avenue Delisle au coût approximatif de 4 212,50 $, taxes en sus. Les sommes nécessaires pour payer cette dépense seront prises à même le budget de fonctionnement en voirie.

Adoptée

2019-07-124 **Lancement de l'appel d'offres pour le contrat de déneigement**

Attendu qu'il y a lieu de procéder à un appel d'offres publiques sur SEAO pour le prochain contrat de déneigement;

Il est proposé par M. Jacquelin Goyette
Et résolu à l'unanimité des membres présents

D'autoriser Mme Pascale Bonin, directrice générale, à lancer l'appel d'offres 2019-2024 sur SEAO pour le prochain contrat de déneigement.

Adoptée

4. Urbanisme et développement du territoire

2019-07-125 **Adoption du règlement uniformisé RMU-2019 relatif à la sécurité et à la qualité de vie**

Attendu qu'une copie du présent règlement a été remise aux membres du conseil dans les délais prévus avant la présente séance;

Il est proposé par Mme Danielle Ouellet
Et résolu à l'unanimité des membres présents

D'adopter le règlement uniformisé RMU-2019 relatif à la sécurité et à la qualité de vie tel que présenté.

Adoptée

2019-07-126 **Demande à la Commission de toponymie, chemin du Boisé**

Considérant l'existence d'une nouvelle rue privée;

Considérant qu'il est essentiel de lui donner un nom de rue;

Il est proposé par M. Jason Gauvin-Landry
Et résolu à l'unanimité des membres présents

Que le conseil de la Municipalité de Rivière-à-Pierre demande à la Commission de toponymie d'officialiser la nouvelle désignation, comme suit : (voir croquis ci-joint)

Nouvelle désignation

À partir du chemin du Granite en direction ouest; ce chemin sera considéré comme chemin privé et se nommera « chemin du Boisé ».

Adoptée

5. Loisirs et services à la collectivité

6. Périodes de questions

7. Levée de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par M. Denis Bouchard de lever la présente séance. La séance est levée par madame le maire à 7h52.

Andrée St-Laurent, maire	Mélanie Vézina, directrice générale & secrétaire-trésorière adjointe